

LA POLOGNE EN EUROPE

Bogusław Leśnodorski

Acta Poloniae Historica
22, 1970

LA POLOGNE ET L'EUROPE AU TOURNANT DES XVIII^e ET XIX^e SIÈCLES

Le siècle, que l'on peut conventionnellement délimiter par les années vingt des XVIII^e et XIX^e siècles, a, dans d'énormes difficultés, de nouveau rapproché la Pologne et la Lituanie des tendances de redressement et du rythme de développement général en Europe¹. Au cours de ce siècle, nous pouvons distinguer en Pologne les années 70, ensuite les années 90, le tournant même des siècles en question et la première décennie du XIX^e siècle qui se présentent comme des périodes d'accélération dynamique. Les transformations s'effectuant sur les territoires polonais, ont démontré les différences essentielles entre la situation de 1720 et celle de 1815. Il conviendrait d'admettre ici que le Duché de Varsovie n'était pas uniquement un bastion militaire de la France dans un pays occupé, ni même une greffe française en Europe centrale. Si, toutefois, la création du Duché de Varsovie, en 1807, en son développement convergeaient à l'époque avec l'apogée de la carrière personnelle de Napoléon et des influences de la France sur le continent européen, on pourrait y entrevoir encore une analogie. Si, après Napoléon, il n'est resté en France de durable que ce qui naquit dans le cadre d'un processus historique plus général, que ce qui croissait dans tous les domaines pendant les années de la Grande Révolution, analogiquement, après une période courte, mais intensive, d'existence du Duché de Varsovie,

¹ Sur le Siècle de Lumières polonais sur fond général: J. Fabre, *Stanislas-Auguste et l'Europe des Lumières*, Paris 1952; A. Jobert, *La Commission d'Éducation nationale en Pologne. Son oeuvre d'instruction civique*, Paris 1941; W. Kula, *L'histoire économique de la Pologne du XVIII^e siècle*, «Acta Poloniae Historica», vol. IV, 1961; B. Leśnodorski, *Le Siècle des Lumières en Pologne. L'État des recherches*, «Acta Poloniae Historica», vol. IV, 1961; du même auteur voir aussi: *Les Jacobins polonais*, Paris 1965; *Le mouvement des idées dans les pays slaves pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle*, dans: «Atti del Colloquio Slavistico tenutosi ad Upsala 1960, Roma 1962; *Utopie et institutions au XVIII^e siècle. Le pragmatisme des Lumières*, éd. P. Francastel, Paris, Mouton 1963 (III^e partie: *La Pologne de Stanislas-Auguste*); F. Venturi, *L'Illuminismo nel Settecento Europeo*, dans: *Rapports du XI^e Congrès International des Sciences Historiques*, Stockholm 1960.

il n'est resté de durable que ce qui avait été basé sur les transformations et les idées antérieures.

Quels étaient les facteurs de ce nouveau rapprochement de l'Europe et du monde d'un pays arriéré et menacé par la perte de l'indépendance? Ce furent les liens culturels dans le sens le plus large du mot, à commencer par les liens intellectuels, la «révolution des esprits» — ce qui, dans un pays en régression, était une condition primordiale — aux liens politiques et en conséquence matériels. C'étaient les liens avec les principaux centres, où s'effectuaient alors des transformations dans chacun de ces domaines. Ces liens étaient du reste renouvelés et renoués non seulement à l'ouest de l'Europe. La nouvelle animation des voies menant en Italie y joua, entre autres, un grand rôle. Ces contacts ne sont pas encore suffisamment étudiés. A ceci s'ajoute un parallélisme essentiel des structures sociales et économiques, ainsi que des tendances au renouveau et à la croissance dans des pays tels que la Pologne, l'Italie du Sud, l'Espagne, les États allemands de l'Europe centrale. D'une manière générale, le développement des liens de la Pologne avec d'autres pays d'Europe, en partant des efforts et des contacts personnels, des essais diplomatiques et de propagande visant à assurer la survie et un affermissement relatif de la position de la Pologne dans le cadre du système d'équilibre des forces, si caractéristique à l'Europe d'avant la révolution — passant par les utopies d'une paix éternelle et du congrès des gouvernements, par les essais d'un rapprochement des peuples dans leur lutte contre le despotisme, ce qui devait s'avérer par la suite si illusoire encore en ces temps — allait, au début du XIX^e siècle, jusqu'à une alternative de deux grands empires, dans deux parties de l'Europe: l'un à l'Ouest — l'Empire français, l'autre à l'Est — l'Empire russe, avec la participation dans l'un ou l'autre d'une Pologne conçue de telle manière ou d'une autre.

I

Le XVIII^e siècle était en Pologne et en Lituanie très fructueux en hommes éminents et actifs, que l'on trouve de plus en plus souvent dans les différents groupes sociaux. Ces hommes agissaient dans divers domaines, apparentés, selon les générations, aux «lumières» et aux premiers représentants du romantisme dans d'autres pays¹.

En Pologne, comme dans d'autres pays, c'était avant tout l'époque où les masses faisaient pression sur les milieux gouvernants, se révoltaient vers la fin du siècle et, après le tarissement des mouvements révolutionnaires, désiraient l'ordre et la garantie des réformes fondamentales ou révolutionnaires. Après avoir surmonté la catastrophe économique et démographique du début du XVIII^e siècle, dont les effets pesaient du reste sur le pays encore longtemps, la population de la Pologne et de la Lituanie commençait à croître à nouveau dans la troisième décennie. Ceci résultait avant tout de la stabilisation pacifique. La population de la Grande-Pologne, de la Masovie et de la Petite-Pologne a augmenté dans les années

¹ *History of Poland*, Warszawa 1968 (édition française sous presse).

90 d'au moins 25^o/_o, atteignant le chiffre de 4 millions d'habitants. Les évaluations, qui embrassent les territoires de l'ancienne République, vont jusqu'à 12 millions d'habitants, en 1800, et rapprochent la Pologne, du moins partiellement, à la moyenne de croissance de la population en Europe dans les années 1720 - 1820, de 50 et même 60^o/_o³.

Avec la pression démographique et celle des différentes classes sociales, qui furent simultanément la cause et le résultat des changements s'effectuant, ce fut, par la suite, un siècle de renouveau économique dans diverses parties de l'Europe et tout particulièrement dans les pays de l'absolutisme éclairé. Ces aspirations, ces recherches, ces ambitions économiques et techniques ont également trouvé leur reflet en Pologne, malgré les barrières féodales et les retards dans tous les domaines, contribuant ainsi, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, à une accélération et à l'extension, quoique d'une manière très inégale, d'une animation économique de certaines régions du pays et à un début de développement de son infrastructure. Dans la mobilité sociale et dans la prévoyance économique, dans le développement de l'agriculture et de l'élevage, des manufactures et du commerce, de la campagne et de la vie urbaine, dans les tendances à égaler les pays en voie de développement, la Grande-Pologne surpassait les autres régions. Ce développement fut antérieur aux réformes prussiennes. Reportons-nous à nouveau à l'échelle de comparaison. La croissance générale des publications sur l'agriculture en Europe s'exprime par les nombres suivants: 130 titres pour le XVII^e siècle et 1200 titres pour le XVIII^e siècle. L'accroissement en Pologne, pays à structure typiquement agraire et d'élevage, partant de zéro au début du XVIII^e siècle, arrive à 300 ouvrages dans la seconde moitié du siècle, ce qui est non moins significatif. Il ne peut donc étonner qu'on observe en même temps des efforts pratiques visant l'augmentation et le perfectionnement des anciennes forces productrices⁴.

Il est vrai cependant, que ce redressement partiel n'a pas assuré, vers la fin du XVIII^e siècle, l'accroissement de la production globale, auquel l'on s'attendait. La production était à cette époque inférieure de 1/3 par rapport à celle de l'année 1580...⁵ En comparant le potentiel économique de la République nobiliaire avec celui des pays limitrophes, nous nous trouvons en présence de l'une des principales causes de la chute de cet État. Elle ne contribua cependant pas directement aux partages, mais par l'intermédiaire de facteurs politiques tant intérieurs qu'internationaux. Par contre, dans les dernières années de l'existence du Duché de Varsovie, une nouvelle animation économique commençait à se manifester, en connexion avec le système continental, mais sur des bases antérieures, se dégageant

³ I. Gieysztorowa, *Badania nad historią zaludnienia Polski [Recherches sur l'histoire de la population de la Pologne]*, «Kwartalnik Historii Kultury Materialnej», 1964, n° 3/4.

⁴ A. Podraza, *Jakub Kazimierz Haur, pisarz rolniczy z XVII wieku. Studium z dziejów polskiej literatury rolniczej [J. K. Haur. Écrivain agricole du XVII^e s. Étude sur l'histoire de la littérature agricole]*, Wrocław 1961.

⁵ J. Topolski, *Wskaźnik wzrostu gospodarczego Polski od X do XX w. [Indice de la croissance économique de la Pologne du X^e au XX^e siècle]*, «Kwartalnik Historyczny», 1967, n° 4.

de la crise provoquée par les partages, les destructions et les frais des guerres napoléoniennes. Cette mobilité économique et sociale a donné au Duché des perspectives ultérieures jusqu'alors sous-estimées par la science ⁶.

Ce siècle fut aussi en Pologne celui de Lumières. Ce sont ces esprits éclairés qui — par leur assez grand nombre (plus grand, semble-t-il par rapport à celui dont on a jusqu'ici l'habitude d'avancer) — s'engageaient génération par génération dans la formation de la civilisation de l'Europe. Selon les idées de Stanisław KoŃarski et de Hugo KoŃłataj et selon les principes politiques du roi Stanislas-Auguste et d'autres réformateurs, la «création du nouveau monde» devait englober également la Pologne et l'on attendait qu'au sein de celle-ci «va se former une nouvelle génération de Polonais», aux aspirations dépassant les modestes possibilités du moment. Il y eut une période, ces dernières années, où la simplification des facteurs de ce processus était, dans l'historiographie, une habitude. Et pourtant ces facteurs étaient polygéniques. Aux notions et aux aspirations, propres au siècle en question, s'entremêlaient des courants durables dans la civilisation; avec des courants universels — des sentiments nationaux et traditionnels, avec des courants d'ouverture vers l'avenir — des attitudes sarmates et néosarmates, avec des courants laïques et libertins — d'autres, représentant l'orthodoxie confessionnelle mais cédant également au sein de l'Église aux esprits réformateurs. Plus d'une fois il en fut ainsi: les mêmes esprits englobèrent les différents courants.

Voyons quelques problèmes qui se présentent ici et qui n'ont pas été suffisamment mis en relief dans les études sur l'ensemble de l'époque.

Dans la seconde moitié du siècle précédent et au début du XVIII^e siècle, on faisait une vertu de la stagnation et de l'obscurantisme. Dans les actes des diétines, de la diète et des sessions confédérales, dans la correspondance et les mémoires, on trouvait une multitude de déclarations telles que «toute innovation est bien nocive à la République», que dans ce pays toute *novitas*, non seulement de régime, menace de préjudice ⁷. Il faut persévérer dans tout ce qui est ancien et, dans la pratique politique, dans tout ce qui est anarchique. Le siècle de Lumières a développé, au contraire, l'idée d'une nécessité d'innovation dans tous les domaines, l'idée d'une nécessité d'action.

Le mot «création», *creatio de novo* apparaît dans la littérature polonaise assez récemment; c'est l'écrivain M. Sarbiewski qui l'a mis au XVII^e siècle dans le circuit littéraire. Le XVIII^e siècle lui a rajouté d'autres notions. Il est probable que c'est sous la plume de Krasicki, que naquit le mot «militant» — négation de l'inertie, mot nouveau et incitant à l'action. Le Citoyen de Genève avait écrit: «vivre ne veut pas dire respirer, vivre veut dire agir». Le prince des poètes polonais exigeait aussi bien des hommes d'action que des écrivains quelque chose d'essentiel:

⁶ B. Grochu ska, *Handel zagraniczny Księstwa Warszawskiego. Z badań nad strukturą gospodarczą* [Le commerce extérieur du Grand Duché de Varsovie. Des recherches sur la structure économique], Warszawa 1967.

⁷ H. Olszewski, *Sejm Rzeczypospolitej oligarchii 1652 - 1763* [La Diète de la République de l'oligarchie 1652 - 1763], Warszawa 1966.

L'écrivain et le militant connaît grande gloire,
s'il enseigne comme il pense,
s'il écrit comme il agit⁸.

La compréhension du rôle du travail productif — source des valeurs, moyen de transformation du monde de la nature et du monde humain — devenait en même temps un des principes rationalistes fondamentaux. Il est évident, que sous ce mot d'ordre on s'attendait à autre chose de la part des différents groupes sociaux et professionnels, des couches opprimées et possédantes des organisateurs de ces actions et travaux, et parmi eux — des hommes politiques et des fonctionnaires. Néanmoins, il y avait dans cette idéologie, des éléments communs. «Uniquement ceux qui travaillent, sont citoyens [...]» — ce genre de pensée commençait à pénétrer non seulement les idées les plus radicales⁹.

On comprenait également que les intérêts nationaux devraient s'unir avec les intérêts universels. Les idées de «l'humanité» menaient non seulement aux changements intérieurs, mais également à la «fraternité» aussi bien des élites intellectuelles, que des peuples mêmes. Ces idées pénétraient la littérature, la science et les beaux arts; il n'en manquait pas dans les actes d'une importance politique. Kołłątaj en a parlé dans le projet d'allocution, écrite pour Tadeusz Czacki à l'occasion de la cérémonie d'inauguration du Lycée de Krzemieniec, prévu alors comme embryon d'université. «L'esprit de fraternité s'étend parmi les savants, qui dans toutes les parties du monde ne possèdent qu'une seule patrie, ne forment qu'une seule république indépendamment de leur lieu de travail car c'est toujours pour le bien universel des peuples qu'ils concentrent leurs efforts»¹⁰.

La Pologne, comme beaucoup de pays, était marquée par une activité grandissante des jeunes générations — si caractéristique pour le XVIII^e siècle. Des divergences et des conflits survenaient entre eux. Dans l'imagination de beaucoup de personnes se dessinait l'impétueuse jeunesse, réclamant la parole et une position sociale — c'était la génération de la huitième décennie. Ce n'était pas non plus par hasard, me semble-t-il, que sur l'affiche officielle des cérémonies napoléoniennes qui eurent lieu en France en 1809, apparût, non pas l'une des oeuvres de David ou d'Ingres, représentant le dieu de la guerre et l'empereur aux poses et habits très artificiels, mais bien le tableau de Jean-Antoine Gros représentant le jeune soldat-chef sur le pont d'Arcole. Je pense néanmoins que ce soldat, devenu plus tard despote, était l'un des «esprits éclairés» plutôt qu'un romantique, malgré l'opinion de Georges Lefèvre, qui dans un portrait magnifique avait essayé de lui attribuer «le rôle de poète romantique, qui s'est mué en homme d'action»¹¹.

Dans le vaste tableau que nous possédons du Siècle de Lumières en Pologne,

⁸ L. Bernacki, *Materiały do życia i twórczości I. Krasickiego* [Matériaux sur la vie et la création de I. Krasicki], «Pamiętnik Literacki», 1934, n° 31, pp. 150 - 151.

⁹ Z. Libera, *Problemy polskiego Oświecenia* [Les problèmes du Siècle des Lumières polonais], Warszawa 1969.

¹⁰ H. Kołłątaj, *Korespondencja listowna z Tadeuszem Czackim* [La Correspondance par écrit avec Tadeusz Czacki], vol. III, Kraków 1844, p. 264.

¹¹ J. Godechot, *L'Europe et l'Amérique à l'époque napoléonienne*, Paris 1967, p. 290.

il nous manque encore des données quantitatives qui permettraient, d'une manière estimative, une comparaison approfondie des transformations qui s'opéraient en Pologne et en Lituanie, avec ceux qui ont eu lieu dans d'autres pays¹². Il serait particulièrement instructif d'examiner les effectifs polonais en comparaison, non pas tellement avec les pays les plus développés, ce que l'on fait assez souvent et ce qui mène parfois à de fausses estimations, mais avec des pays se trouvant à l'époque à un niveau économique proche à celui de la Pologne et représentant des tendances de développement analogues. Il est nécessaire de prendre en considération trois cercles de problèmes et d'hommes: 1) le plus ample — comprenant l'accroissement dans les différents groupes sociaux du nombre d'hommes sachant lire et écrire (tenant compte de l'analphabétisme d'une partie importante de la noblesse); 2) plus étroit — englobant ceux à qui, indépendamment de leur position et de leur orientation sociale et politique, ainsi que de leur provenance confessionnelle et de leur nationalité d'origine, il conviendrait d'attribuer le titre des «éclairés», du fait de leur fonction et leur valeur; 3) le dernier, le plus étroit — comptant les «éclairés» engagés dans le mouvement réformateur de différentes nuances, à commencer par les «libertaires», comme on les surnommait en plaisantant à Varsovie, aux révolutionnaires pour terminer. Les dernières recherches ayant trait au Siècle de Lumières polonais et à son outillage, donc à l'enseignement (commençant par les écoles paroissiales à l'époque du Duché de Varsovie)¹³, aux publications de livres et leur lecture (ici l'indice le plus élevé de l'ancienne République incombe à l'année 1790 et une nouvelle montée a eu lieu en 1809)¹⁴, comme dans toutes les recherches sur les différents groupes sociaux, parmi eux, le corps des officiers et le clergé, ainsi que les diverses institutions en développement, comme, par exemple, les loges des francs-maçons (après l'année 1780, ensuite sous l'occupation prussienne, au tournant des siècles, dans le Duché de Varsovie)¹⁵, les dernières données accroissent, dans une certaine mesure, la portée de chacun des groupes cités. Parmi les pays à structure similaire, elles situent dans une meilleure position de «lumières» les groupes prééminents en Pologne. Elles démontrent pleinement l'imposant travail des «esprits éclairés».

Selon le récit de l'Envoyé danois à Varsovie, disposé amicalement envers le roi — Stanislas-Auguste était, vers la fin de 1792, tout particulièrement inquiet par le coup porté à l'oeuvre de l'éducation nationale par les ennemis des réformes.

¹² Dans notre littérature on fait également mention des doutes sur l'ampleur de la portée des «lumières»; cf. B. Krakowski, *Oratorstwo polityczne na forum Sejmu Czteroletniego [Discours politique sur le forum de la Diète de Quatre Ans]*, Gdańsk 1968, p. 8.

¹³ E. Podgórska, *Szkolnictwo elementarne Księstwa Warszawskiego i Królestwa Kongresowego 1807 - 1831, [L'enseignement élémentaire du Duché de Varsovie et du Royaume de Pologne 1807 - 1831]*, Warszawa 1960.

¹⁴ M. Czarnowska, *Ilościowy rozwój polskiego ruchu wydawniczego 1501 - 1965 [Développement quantitatif des publications polonaises 1501 - 1965]*, Warszawa 1967.

¹⁵ W. Wilkoszewski, *Rys historyczno-chronologiczny Towarzystwa Wolnego Mularstwa w Polsce [Aperçu historique et chronologique sur la Société des Francs-Maçons en Pologne]* (mémoires d'un Grand Archiviste de ces temps), éd. T. Święcicki, London 1960, p. 65 et suiv.

«De nouveau et pour l'éternité — déclarait le roi — ceci peut plonger la Pologne dans son état antérieur d'incivilisation et d'ignorance»¹⁶.

II

On a déjà mentionné aussi bien les facteurs universels que les facteurs nationaux du Siècle de Lumières en Pologne. Les efforts des «éclairés» ont développé un élément important de la conscience nationale qu'est la conscience linguistique qui, en Silésie et en Mazurie, se propageait également au-delà des frontières de l'État. Ils ont renforcé les traditions nationales. Ils ont rétablis ou assurés à une partie importante de différents groupes sociaux, l'élément si indispensable au développement continu de la conscience nationale — la conscience du rôle de l'État propre.

L'instrument fondamental des transformations ainsi esquissées et par la même du développement et de la modernisation du pays, ainsi que des efforts tendant à lui assurer l'indépendance — était l'État. Évidemment, l'État dans la signification d'un appareil du pouvoir et d'une organisation légale de la nation — facteurs stimulant à nouveau son développement.

Les initiatives successives du renouveau étaient en contradiction, avant tout, avec les essais de pétrification de l'ancien régime et avec la création, d'une manière formelle et juridique dans les années 1768 - 1775, des institutions oligarchiques, en accord avec les conceptions de l'opposition antiroyale des magnats, d'avant la Grande Diète de 1788.

Les nouvelles formes d'État et de droit étaient liées, au XVIII^e siècle et dans les débuts du XIX^e siècle, à trois formations de la nation: en premier — la nation «des magnats et de la noblesse», portant ainsi un coup au groupe dirigeant et au système de magnats, ensuite — «la nation des possesseurs», qui donna le commencement à la transformation de la structure des classes, laquelle du reste continuait à s'engrener avec la structure des états; et enfin aussi celle, qui trouvait avant tout son expression littéraire et idéologique également, quoique brièvement, dans la pratique révolutionnaire en 1794 — la formation de la «nation-peuple». Toutes ces catégories, au temps du Duché de Varsovie, s'entremêlaient dans son régime légal et d'une manière encore plus voyante, dans la pratique de son régime et du fonctionnement du droit.

Ceci a débuté dans la première moitié du XVIII^e siècle par des essais d'absolutisme. Personne n'a encore prouvé que l'absolutisme monarchique était, en son temps, une forme de régime d'État indispensable au développement du pays. La décadence de l'Espagne, après son progrès initial, fournit même un exemple contraire. Néanmoins, il faut s'attendre à un changement des opinions trop générales et simplifiées sur l'union polono-saxonne, ainsi que sur la période du règne d'Auguste II en Pologne¹⁷.

¹⁶ Rijskarchiv, Copenhague, Département des Affaires Étrangères, Polen II, les dépêches des Varsovie n° 337 du 17 10 1792 (E. Bourke).

¹⁷ J. A. Gierowski, *Między saskim absolutyzmem a złotą wolnością* [Entre l'absolutisme saxe et la liberté dorée], Warszawa 1953; le même auteur, *Rzeczpospo-*

Les réformes antérieures et postérieures et les gouvernements des magnats dans les grandes propriétés foncières, ayant trait à l'histoire économique, exigent également, sur le terrain du droit, une revalorisation semblable¹⁸. Jusqu'à l'heure actuelle ce sont principalement les réformes dans les biens fonciers de la couronne qui ont vu une estimation nouvelle. Elles transmettaient en Pologne, à une échelle du point de vue territorial assez grande, les idées et les formes de l'absolutisme éclairé, exerçant également une influence sur les transformations du pays. Après les premières années du règne d'Auguste II, une nouvelle phase de réformes — dans lesquelles nous pouvons apercevoir certains éléments caractéristiques au système de l'absolutisme de Lumières, mêlés aux tendances polonaises de la «liberté éclairée» — fut apportée par les années 70 et 80. Le discours d'Andrzej Zamoyski à la diète de convocation de 1764, constituait leur plus ample expression de programme, représentant les tendances européennes prééminentes. Se basant sur l'exemple de l'Angleterre, il mit en relief le facteur économique et le liait à la politique active de l'État et au développement de l'enseignement¹⁹. Le couronnement de ces aspirations fut, parmi de nombreux conflits et heurts, la création du Conseil Permanent et, simultanément, de la Commission de l'Éducation nationale — premier ministère de l'Enseignement public et laïque au monde, et en donnant à ce Conseil, sous l'influence des modèles provenant de toutes les parties de l'Europe, une orientation encore insuffisamment analysée. La politique savante du roi et l'aide de ses collaborateurs avaient su transformer ce Conseil — sous protectorat de la Russie — conçu comme un organe antiroyal et oligarchique — en un organe actif de l'administration de l'État. L'administration de son côté, commença à remplir une page très intéressante de notre histoire²⁰.

Une autre vague d'aspirations — ces dernières se sont manifestées lors des deux secondes années des débats de la Diète de Quatre Ans (1788 - 1792) — englobant la formation d'un modèle de monarchie constitutionnelle, présidentielle

lita szlachecka wobec absolutystycznej Europy [La République nobiliaire par rapport à l'Europe de l'absolutisme], rapport au X^e Congrès des Historiens Polonais à Lublin, 1969 (sous presse); Um die Polnische Krone. Sachsen und Polen während des Nordischen Krieges 1700 - 1721, Berlin 1962.

¹⁸ Por. Z. Szkurłatowski, *Organizacja administracji i pracy w dobrach wielkiej posiadłości feudalnej w Polsce w XVII i XVIII wieku [L'organisation de l'administration et du travail dans les biens des grandes propriétaires féodaux en Pologne aux XVII^e et XVIII^e siècles]*, «Zeszyty Naukowe Uniwersytetu Wrocławskiego», 1957, n^o 8; W. Trzebiński, *Działalność urbanistyczna magnatów i szlachty w Polsce XVIII w. [L'activité des magnats et de la noblesse dans le domaine de l'urbanisme en Pologne du XVIII^e siècle]*, Warszawa 1962.

¹⁹ B. Leśnodorski, *Mowa A. Zamoyskiego na konwokacji 1764 r. [Le discours de A. Zamoyski à la convocation de 1764]*, dans: *Księga pamiątkowa 150-lecia Archiwum Głównego Akt Dawnych*, Warszawa 1958, p. 383 et suiv.

²⁰ B. Leśnodorski, *Historia państwa i prawa Polski [L'histoire de l'État et du droit de Pologne]*, vol. II, II^e éd., Warszawa 1966, p. 455 et suiv.; M. Rymyszyna, *Gabinet St. Augusta [Le Cabinet de Stanislas-Auguste]*, Warszawa 1962; A. Zahorski, *Centralne instytucje policyjne w Polsce w dobie rozbiorów [Les institutions centrales policières en Pologne aux temps des partages]*, Warszawa 1959.

(d'après certaines influences américaines) et parlementaire, comprenant un État homogène polonais, ce qui constituait une de ses caractéristiques distinctives, socialement basé sur un système de cens avec un corps électoral assez large par rapport à d'autres pays. Cela signifiait l'élévation des affaires et des réformes polonaises au rang d'événements principaux de l'époque²¹.

Aujourd'hui, nous savons, avant tout, que la loi gouvernementale de 1791 ne clôturait pas, mais ouvrait l'oeuvre de la réforme. «Que signifiera, je vous prie, notre gouvernement si on ne l'adapte pas aux travaux de l'Europe toute entière» — écrivait l'auteur des *Listy Anonima (Lettres d'un Anonyme)*²². Des tendances allant bien loin, trouvèrent leur expression dans le discours de Hugo Kołłątaj, que celui-ci a prononcé à la Diète le 28 juin, en tant que membre du gouvernement. Il y esquisse un programme des réformes dans les domaines: économique, de droit, de l'enseignement, diplomatique, du développement du commerce international²³. En outre, c'est dans ce but concret que l'on créa le premier parti politique polonais organisé — la Société des Amis de la Constitution.

Il convient de classer les conceptions de Kołłątaj parmi les plus remarquables pensées européennes de l'époque. Il les développait ensuite aux temps du Duché de Varsovie. Il dépassa les principes du caméralisme de cette période. Kołłątaj emprunta au centre napolitain et particulièrement chez Gaetano Filangieri les constructions fondamentales aussi bien des «droits économiques», que d'une «révolution calme» (*pacifica rivoluzione*). Mais il a formulé ces pensées dans un programme gouvernemental pragmatique et réaliste — document n'ayant pas d'égal jusqu'à nos jours²⁴.

Il faut ici souligner que cet écrivain et politicien polonais s'est rapproché d'une manière sensible de la pensée effective de Machiavelli, s'éloignant de la notion fictive de «machiavellisme» existant également en Pologne. Il y en est resté des traces. Il est vrai qu'il ne s'était pas décidé à se référer publiquement aux écrits de Machiavelli.

Parmi les organes fondamentaux de l'État en cours de modernisation et des

²¹ E. Rostworowski, *Legends i fakty XVIII w. [Les légendes et les faits du XVIII^e siècle]*, Warszawa 1963; le même auteur, *Ostatni król Rzeczypospolitej. Geneza i upadek konstytucji 3 maja [Le dernier roi de la République. La genèse et le déclin de la Constitution du 3 Mai]*, Warszawa 1966.

²² H. Kołłątaj, *Listy Anonima i prawo polityczne narodu polskiego [Les lettres d'un Anonyme et le droit politique de la nation polonaise]*, vol. II, Warszawa 1954, p. 26.

²³ H. Kołłątaj, *Kuźnica Kollątajowska [La Forge de Kollątaj]*, éd. par B. Leśnodorski, s.d., p. 162.

²⁴ Cf. G. Filangieri, *Les écrits*, dans: *Illuministi Italiani*, vol. V: *Riformatori Napoletani*, a cura de F. Venturi, Milano - Napoli 1962, p. 603 et suiv.; S. Cotta, *Gaetano Filangieri e il problema della Legge*, Torino 1954; F. Venturi, *Italiani 1740 - 1796*, dans: *Historia Mundi*, vol. IX, Bern, p. 158 et suiv.; le même auteur, *Settecento riformatore. Da Muratori a Beccaria*, Torino 1969, p. 523 et suiv. (une mention sur Kołłątaj et sur l'utilisation de sa part des lettres de Genovesi, p. 537 et suiv.); P. Villani, *Feudalità, riforme, capitalismo agrario*, Bari 1968; le même auteur, *Mezzogiorno tra riforme e rivoluzione*, Bari 1962.

instruments de sa politique, à côté du parlementarisme, réformé à fond, et de l'administration développée intensivement, à côté de l'enseignement — se classait l'armée nationale. Suivant l'exemple de la France, une loi gouvernementale donna à cette armée des bases idéologiques générales la liant avec l'ensemble du problème de défense du pays et de l'intégration nationale. La formation de cette armée sur de nouveaux principes dans les dernières décennies du XVIII^e siècle et sa modernisation graduelle, sa démocratisation au temps de l'insurrection et des Légions polonaises (formées en Italie), son épanouissement aussi bien militaire qu'idéologique au tournant des deux siècles et dans le Duché de Varsovie, constitue l'un des plus importants phénomènes de notre histoire nationale et, en même temps, de sa contribution à l'histoire universelle.

Les ordres des chefs de cette armée résonnaient noblement. L'ordre du prince Józef Poniatowski adressé à la brigade Weysenhoff en 1813, appelait: «Courage! Et veillez à ce que le nom de la Pologne sonne juste. Nous pouvons et nous devons avoir comme devise "tout perdre, sauf l'honneur"». Aujourd'hui nous comprenons encore mieux que ces soldats aient rendu service non seulement à «l'honneur» et à la «gloire», mais à la cause nationale comprise dans le sens le plus large du terme²⁵.

Les idées de révolution sociale ne sont pas restées également sans échos en Pologne. Il est vrai, que les événements des années 1791 - 1794 ont démontré les énormes disproportions entre les milieux de Varsovie et l'ensemble de territoires polonais. Néanmoins, lors du soulèvement, le camp patriote, après bien des hésitations, s'efforçait de passer de la confédération nobiliaire à l'insurrection nationale sur tout le territoire embrassé par ses actions, conformément au sens général de la notion «insurrection», formulé dans les écrits du Citoyen de Genève et éprouvé dans la guerre et la révolution américaine. Dans ce but, les Jacobins polonais conduirent à la promulgation de la loi d'octobre 1794, qui préconisait l'attribution des terres aux paysans participant à l'insurrection, dépassant ainsi la proclamation de Połaniec qui leur garantissait tout d'abord la liberté personnelle. Ils faisaient appel au peuple, qui venait d'entrer sur la grande scène de l'histoire, et aux «peuples d'Europe» et même au «peuple d'Europe», compris comme une unité spécifique.

Le Conseil National Suprême proclamait à l'époque: «créer une génération de Polonais presque nouvelle, attacher chacun à la douce Patrie par des liens très solides de la raison constituée et du coeur — c'est le devoir d'un «gouvernement libre et indépendant»²⁶.

Il convient de souligner que l'historiographie soviétique la plus récente et une partie de celle de l'Allemagne, l'historiographie française et américaine²⁷, se basant

²⁵ M. Kukiel, *Zarys historii wojskowości w Polsce [Un aperçu de l'histoire de l'art militaire en Pologne]*, IV^e éd., London 1949, p. 178.

²⁶ B. Leśnodorski, *Jacobins polonais...*

²⁷ Cf. L. Bergeron, Fr. Furet, R. Koselleck, dans: *Fischer Weltgeschichte*, vol. XXVI: *Das Zeitalter der europäischen Revolution 1780 - 1848*, Frankfurt am Main 1969, p. 119 et suiv.; J. Godéchet, *Les révolutions 1770 - 1799*, Paris 1963, p. 151; W. D. Ko-

sur les ouvrages monographiques des historiens polonais, rendent aujourd'hui, aux événements polonais des années 1791 - 1794, les honneurs qui leur sont dus. Elles apprécient l'accès de ses événements à la sphère des mouvements révolutionnaires européens et américains. De cette façon, elles sont allées au-delà des particularités polonaises mises principalement en relief précédemment.

La dernière phase des travaux politiques à l'époque en question fut apportée par les institutions et, groupée en elles et autour d'elles, la vie publique du Duché de Varsovie. La question: était-ce la clôture d'une certaine époque ou bien l'ouverture d'une nouvelle? — n'est pas très heureuse. Les transformations et les institutions mises en activité dans le Duché, en s'ajoutant au bilan de l'époque des Lumières, en tous cas aux activités de la Diète de Quatre ans et de l'Insurrection, ont donné le commencement de la formation en Pologne des bases d'un monde moderne. Tous les hommes d'action du Duché de Varsovie, tenaient leur origine du XVIII^e siècle. Toutes les idées propagées avaient des bases antérieures.

C'est ainsi, du reste avec une certaine exagération, que comprenait la chose l'écrivain de souche bourgeoise, Stanisław Staszic, lorsque dans la brochure *Sur la statistique de la Pologne*, publiée en 1807, encore avant que la constitution ne fut donnée au Duché, il prouvait que déjà au cours de l'évolution qui avait lieu jusqu'ici «l'état des territoires polonais avait énormément changé tout comme avait infiniment changé l'état de la civilisation de tous le pays. Il n'a plus rien de féodal aujourd'hui [...]» (Soulignons cette constatation, elle a trait aux réflexions de Boulainvillier en France sur le renversement de la féodalité)²⁸. Néanmoins, la continuation et le développement, l'activation et l'accélération des changements sont évidents dans les transformations sociales qui englobèrent toutes les couches de la société. Ceci est apercevable dans le processus de base, qui — semblablement comme en Italie et particulièrement dans le royaume de Naples — signifiait, répétons-le, selon l'historiographie française, la «révolution agraire manquée»²⁹ dans le sens radical, mais au profit de l'accélération de ce courant de réforme qui, ayant commencé à l'époque de la République, constituait la version polonaise, c'est-à-dire basée sur le cens, de la «voie prussienne» au capitalisme dans l'agriculture. Cette continuation et ce développement se manifestaient dans les progrès continus de l'enseignement, dans le processus du développement et de l'agrandissement du pouvoir de l'État.

Les études, consacrées à l'opposition nobiliaire à l'égard des institutions napoléoniennes, nous voilaient jusqu'à présent une question, me semble-t-il, incompa-

roljuk et I. S. Miller, dans: *Istoria Polśy*, vol. I, Moskva 1954, p. 313 et suiv.; R. R. Palmer, *The Age of the Democratic Revolution*, vol. I, p. 411 et suiv., vol. II, p. 146 et suiv., Princeton 1959-1964; J. Streisand, *Deutschland von 1789 bis 1815*, Berlin 1959, p. 55 et suiv.

²⁸ S. Staszic, *O statystyce Polski* [Sur la statistique de Pologne], Warszawa 1807; B. Grochulska, M. Senkowska, W. Sobociński, dans le cahier polonais des «Annales Historiques de la Révolution Française», 1964.

²⁹ R. Zangheri, *La mancata rivoluzione agraria nel Risorgimento e i problemi economici dell'unità*, dans: *Studi Gramsciani*, Roma 1958.

ablement plus intéressante³⁰. Voici qu'autour d'une série de solutions promulguées par la constitution et le Code civil, deux conceptions s'affrontaient: l'une — autoritaire, attachée aux idées de l'absolutisme éclairé, représentée principalement par le ministre de la Justice — Feliks Łubieński et le ministre des Finances — Tadeusz Matuszewicz, et l'autre, libérale, mais non moins convergente avec la première dans l'un de leurs principes et notamment sur le rôle actif du pouvoir de l'État et de l'administration publique dans la «croissance» du pays arriéré et de la mise à profit dans ce but de la chance historique. Staszic mentionna combien la Pologne et les Polonais avaient besoin d'un «gouvernement sage». Łubieński, s'opposant au modèle anglais et favorisant le renforcement du pouvoir royal et gouvernemental, selon l'exemple du royaume de Naples, arrivait à la conclusion que l'unique facteur pouvant et devant faire le bonheur du pays, était un «gouvernement énergique», disposant d'un corps de fonctionnaires «éclairés et dévoués». Car évidemment la nation, «ce peuple sous un gouvernement sage, sera apte à tout faire». Il est intéressant de savoir que dans les controverses sur les plaintes passionnées de la noblesse manifestées contre l'administration nouvelle et ses frais, que c'est parmi d'anciens jacobins que paraissait en même temps l'éloge de la «bureaucratie» et du «fonctionnaire génial».

Ceci était conforme à la conception de Siéyes et à l'imagination de Napoléon, du temps du Consulat, qu'au «pouvoir venant du haut» devrait correspondre une «confiance venant d'en bas», façonnée par une administration forte et expérimentée.

Par contre, une partie des députés et des membres des conseils départementaux avançait des postulats concernant l'extension des droits et fonctions de la Diète, surtout dans le domaine de l'économie budgétaire, ainsi que dans d'autres corps représentatifs et gestionnaires³¹. L'École de Droit et des Sciences Administratives de Varsovie, fondée en 1808, avait un programme d'enseignement qui, se rapportant aux traditions nationales, surpassait de bien loin non seulement l'enseignement de France, mais également de bien d'autres pays³². Les professeurs de cette école, se référant particulièrement à l'économie politique et à la statistique, prévenaient que «l'empirisme administratif était plus funeste et plus criminel que

³⁰ B. Grochulska, *Księstwo Warszawskie [Le Duché de Varsovie]*, Warszawa 1966; J. Jedlicki, W. Sobociński, *Bilan social du Duché de Varsovie*, «Acta Poloniae Historica», vol. XIV, 1966; B. Leśnodorski, *Historia i współczesność. U progu nowego stulecia: Księstwo Warszawskie [L'histoire et l'époque contemporaine. Au seuil du nouveau siècle: le Duché de Varsovie]*, Warszawa 1967, p. 188 et suiv., le même auteur, *Les problèmes de l'acculturation: l'exemple du Duché de Varsovie*, dans: *La Pologne au XIII^e Congrès International des Sciences Historiques à Vienne*, Warszawa 1965, p. 63 et suiv.; W. Sobociński, *Historia ustroju i prawa Księstwa Warszawskiego [L'histoire des institutions du Duché de Varsovie]*, Toruń 1964; T. Wyrwa, *L'évolution de l'administration publique dans le Duché de Varsovie*, dans: *Annali della Fondazione italiana per la storia amministrativa*, III, Milano 1966.

³¹ Ossolineum 12191 / III, *Papiery po J. Morawskim [Les documents laissés par J. Morawski]*.

³² B. Leśnodorski, *L'École de Droit et des Sciences Administratives dans le Duché de Varsovie*, dans: *Annali...*, II, Milano 1965.

l'empirisme médical». Le programme le plus complet de réformes, tant évolutives que libérales, fut développé pleinement par Kołłątaj dans ses écrits d'alors, publiés ou restés en manuscrits. Ces projets de réformes convergeaient toutes, donnant un aperçu général de la société, qui, selon elles, devrait être pénétrée non seulement par des ordonnances et le sens de l'ordre, mais aussi, semblait-il dirigée par les activités croissantes et ouvertes vers les possibilités nouvelles. Cette société, qui a été appelée «par l'histoire» à accélérer les transformations dans la structure économique et dans toute la «civilisation» du pays, dans lequel la catégorie féodale de la descendance noble — indépendamment de telles ou autres entraves — devait être remplacée par la catégorie facilitée par l'État et par le droit de la possibilité de promotion et de succès, des qualifications personnelles et de réussites.

Dans l'histoire de cette époque, le Code de Napoléon occupe une place toute particulière. Cependant, ce que nous désignons en Pologne par ce nom, après de nombreuses modifications législatives ultérieures survenues surtout dans la pratique, est devenu à travers un long processus d'adaptation un droit national particulier plutôt, que l'on ne peut identifier au droit français. Le projet d'une commission gouvernementale concernant le développement de l'administration, appelée en 1811, constitue le document le plus précieux qui soit resté du Duché de Varsovie. Déterminant en commun les tâches sociales, économiques, politiques et d'enseignement, cette commission, voulant formuler ses conclusions, employa pour la première fois en Pologne des termes: «civilisation arriérée» pour définir le pays d'une manière plus générale et «croissance» pour désigner le développement initié et dirigé par l'État ³¹.

III

Toutes les recherches les plus récentes démontrent le processus de la renaissance de l'État polonais au cours des quatre partages (1772, 1793, 1795, 1815). Toutefois, le rapport des forces en Europe a pesé d'une façon tragique sur le sort de la République, de la Pologne et de la Lituanie et ensuite du Duché de Varsovie. Stanislas-Auguste aimait énoncer que les Polonais avaient besoin «des lumières et des circonstances». De ces premiers, il s'en est formé disproportionnellement bien plus que des seconds.

La question polonaise au XVIII^e siècle se trouvait sous le signe du système de l'équilibre des forces et des partages de différents territoires entre les puissances. Tous les projets théoriques polonais, représentant l'utopie, si caractéristique pour le Siècle de Lumières, ainsi que les efforts d'activité et de propagande, en particulier ceux de Stanislas-Auguste, visant non seulement la contestation des influences du système en question, donc non seulement la prévention des partages, mais cherchant à jouer éventuellement aussi un rôle actif dans le cadre du système d'alors — échouèrent définitivement.

³¹ Bibliothèque de l'Académie Polonaise des Sciences à Cracovie 179, ainsi que Sächsisches Landeshauptarchiv, Dresden, Locata 616, vol. I, *Gesandtschaft zu Paris* (préface traduite en français), Archives Nationales, Paris, AF IV, 1692. Dossier 2, *Pologne*.

En ce qui concerne l'Autriche, les Habsbourg, qui ont commencé chronologiquement les premiers à s'emparer des biens de la République, se trouvèrent obligés de transférer leurs voies d'intérêt du territoire de l'Espagne, de la Lorraine, de l'Italie du Sud, de la Baltique (avec un succès variable), en direction de l'Europe centrale et sud-orientale exclusivement. A ceci s'ajoute la perte de leurs influences au sein du Reich. L'Autriche avait été douloureusement frappée par l'occupation de la Silésie par la Prusse. Le gouvernement de Vienne s'affairait d'autant plus intensivement autour de la création et de l'unification sous l'absolutisme éclairé, d'une conglomération de divers territoires. La Galicie (la Petite-Pologne) fut d'ailleurs longtemps traitée comme l'objet de marchandage et un champ d'expériences constitutionnelles. Les illusions polonaises, liées non sans justification avec Vienne, sous le règne bref de Léopold II et, temporairement encore lors des débuts de l'insurrection de 1794, n'avaient aucune chance de réalisation³⁴.

Les relations polono-russes s'arrangeaient différemment. Le XVIII^e siècle a apporté un accroissement considérable et progressif des forces et des acquisitions de la Russie, qui a rapidement réparé les pertes subies au cours des guerres avec la Suède et la Turquie. A l'échelle européenne, cet accroissement a été couronné au tournant des siècles par l'entrée des armées russes en Europe centrale et méridionale et, à Paris, en 1814. Il se posait alors non seulement le problème des acquisitions, mais également celui de l'extension de l'Empire russe vers l'intérieur de l'Europe.

Dans le cas de la Pologne et de la Lituanie, les initiatives russes dans les milieux de la cour de Petersbourg, qui provoquèrent déjà au début du XVIII^e siècle la suppression de la souveraineté de la République, hésitaient entre la conception de protectorat sur l'ensemble des territoires polono-lituanien et, par la même, de l'accroissement des activités russes en Europe, et la conception de la participation aux partages³⁵. L'instrument, dans ces deux conceptions, devait être en Pologne non seulement la cour royale, mais également le parti pro-russe, qui, en 1772, essayait de se donner des formes statutaires.

Dans les attitudes individuelles des Russes et des Ukrainiens, des tendances annexionnistes se confrontaient avec des sentiments de sympathie à l'égard de la Pologne de la part des éclairés, en accord avec la tradition de l'influence de la culture polonaise parmi les nations de l'Europe orientale. La confédération de Bar de 1768, a sans aucun doute accéléré la décision du premier partage, en 1772; elle contribua, malgré les meilleures volontés d'un grand nombre de ces participants, à l'affaiblissement du potentiel de l'État polonais. Elle a également contribué à former dans beaucoup de pays de l'Ouest une attitude négative de l'opinion à l'égard de la Pologne nobiliaire et anarchique. Le développement des travaux constitutionnels à la Diète de Quatre Ans, l'atmosphère d'exaltation patriotique et, en fin d'époque, l'insurrection, mettant en péril les chances polonaises, ont penché la balance au profit du deuxième et troisième partages des années 1793 et 1795.

³⁴ C. A. Macartney, *The Habsburg Empire 1790 - 1918*, vol. I, London 1968.

³⁵ J. Łojek, *Misja Debolego w Petersburgu w latach 1787 - 1792* [La mission de Deboli à Petersbourg dans les années 1787 - 1792], Wrocław 1962.

Et pourtant, le rôle essentiel dans les relations polono-russes jouaient également, au cours des relations variables russo-prussiennes, les rapprochements entre la cour de Petersbourg et celle de la Prusse, arrangés par Berlin, soutenus à Petersbourg par les enthousiastes de la Prusse, au cours du premier partage, dans les années 90 et dans les débuts du XIX^e siècle. Ils apportaient un danger mortel pour la Pologne, non seulement à son État, mais également à sa nation³⁶.

Il ne devrait y avoir aucun doute que — indépendamment des conjonctures et tentatives temporaires, créant aux Polonais des perspectives illusoire d'aide ou même de restauration imprécise du royaume de Pologne — l'auteur des partages était en premier lieu la Prusse. Donc, le royaume qui croissait rapidement au XVIII^e siècle aux dépens des territoires slaves et polonais en particulier avec une exploitation capitale de tous les moyens possibles de l'appareil d'État dans la politique intérieure et internationale. Des accords conclus déjà au XVII^e siècle par la cour de Berlin avec différents pays servaient à ces buts antipolonais. C'est aussi dans cette direction que tendaient, indépendamment des plans temporaires d'annexion de la Saxe, les visées géopolitiques des rois de Prusse dans la première et deuxième moitié du XVIII^e siècle, de même qu'après la chute de Napoléon, ainsi que les démarches les accompagnant, afin de «maintenir la Pologne dans la léthargie» pendant ces opérations. Ceci ne voulait pas dire que la politique de la Prusse, d'une part, et le sort de la Pologne, d'une autre, en tant qu'État, était tranché d'avance d'une façon fatale. Le développement ultérieur du royaume de Prusse, dans la première moitié du XVIII^e siècle et pendant la guerre de Sept Ans, restait sous un point d'interrogation non moindre.

La Prusse aurait été certainement satisfaite d'un partage unilatéral des territoires polonais effectué par elle même et de ses propres conquêtes en Poméranie, en Warmie (Prusse orientale) et en Grande-Pologne. Ce genre de partage était cependant impossible; voilà la cause de l'attitude réservée du gouvernement de Prusse sur les étapes successives de la chute de la République, qui préférait faire pression essentielle sur les décisions prises à Petersbourg. Encore aujourd'hui retentit d'une manière singulière le raisonnement de Walter Hubatsch, qui, continuant la tradition de l'historiographie prussienne et de la Grande-Allemagne du XIX^e siècle, affirme que l'occupation prussienne était pour la Pologne un bonheur national et civilisateur, puisqu'elle lui a permis d'éviter son absorption par la Russie et, dece fait, sa perte³⁷. On avance encore aujourd'hui une thèse, selon laquelle la Pologne aurait pu éviter le cataclysme décidant de son sort, c'est-à-dire

³⁶ H. H. Kaplan, *The First Partition of Poland*, New-York - London 1962; W. K o n o p c z y ŋ s k i, *Pierwszy rozbiór Polski [Le premier partage de la Pologne]*, «Sprawozdania Polskiej Akademii Umiejętności», vol. XLVII, 1946; le même auteur, *Fryderyk Wielki a Polska [Frédéric le Grand et la Pologne]*, Poznań 1947; R. H. Lord, *The Second Partition of Poland*, Cambridge 1915; le même auteur, *The Third Partition of Poland*, «The Slavonic Review», vol. III, 1925; E. Rostworowski, *Na drodze do I rozbioru [Sur la voie menant au premier partage]*, «Roczniki Historyczne», vol. XVII, 1949.

³⁷ W. H u b a t s c h, *Das Zeitalter des Absolutismus 1600 - 1789*, Braunschweig 1965, p. 193 et suiv.

du deuxième partage, si l'on s'était abstenu de proclamer des réformes trop avancées et en s'empêchant d'aller au bord du plus grand risque dont, on ne se rendait, du reste, pas toujours compte à Varsovie. Toutefois, l'avidité annexionniste prussienne, indépendamment des hésitations de la politique russe, avait irrévocablement marqué l'État polonais.

Dans cette situation, des tentatives furent entreprises dans divers milieux polonais en vue de dégager la Pologne de l'étau des puissances limitrophes qui se resserrait et d'obtenir de l'aide de l'Occident — de la France ou de la Grande-Bretagne. D'autres efforts furent entrepris également, moins importants, tendant à nouer des relations avec des différentes parties d'Europe. Cependant le XVIII^e siècle, jusqu'à l'époque de la Grande Révolution et de l'Empire, avait amené la décadence des influences politiques de la France en Europe centrale. Des perspectives d'accord économique existaient, mais elles étaient cependant incomparablement plus réelles au temps de Louis XIV, que durant la seconde moitié du XVIII^e siècle. La nouvelle période avait été marquée par une tentative de conclusion d'une alliance ouvrant de nombreuses perspectives, alliance préparée à Varsovie au printemps 1792, dont le projet a été conservé dans les archives françaises⁴⁸. En pratique cependant, ce n'est pas la France révolutionnaire qui devait venir en aide à la Pologne, mais l'insurrection au bord de la Vistule devait considérablement alléger la France.

Le XVIII^e siècle apporta un accroissement progressif des activités de la Grande-Bretagne dans le monde. Il ne manquait pas non plus à Varsovie d'influences anglaises, au moment où, dans la rivalisation avec la Russie, très vite d'ailleurs conjurée par la diplomatie russe, le gouvernement de la Grande-Bretagne formait une coalition dirigée contre celle-ci. On ne peut s'étonner que ces hommes politiques polonais, dans l'alliance avec la Grande-Bretagne — État constituant pour la Pologne l'un des principaux modèles de régime et de mœurs — discernaient la possibilité d'une entrée de la Pologne dans le concert du monde. Cependant, indépendamment de l'engagement de certains Anglais du côté de la Pologne (de même qu'en France la Pologne ne manquait pas de fervents sympathisants) et de leurs tentatives de soutien personnel, le gouvernement britannique avait refusé à la République à l'heure décisive, ne serait-ce qu'une aide diplomatique, quand il s'était avéré qu'il n'était pas en mesure d'en offrir d'autre. C'est au parlement de Londres, qu'en 1793, les paroles les plus cruelles à l'égard des espoirs polonais furent prononcées: «en ce qui nous concerne, la Pologne peut effectivement être traitée en tant que pays se trouvant sur la lune»⁴⁹.

Les premières années du XIX^e siècle ont apporté une nouvelle constellation

⁴⁸ P. Doyon, *La mission diplomatique de Descorches en Pologne*, «Revue d'Histoire diplomatique», 1927, n° 1/2; H. Kocój, *Misja Descorches'a w Polsce 1721 - 1792* [*La Mission de Descorches en Pologne 1721 - 1792*], «Zeszyty Naukowe Uniwersytetu Jagiellońskiego», 1961, n° 35.

⁴⁹ J. Feldman, *U podstaw stosunków polsko-angielskich 1788 - 1863* [*A la base des rapports polono-anglais 1788 - 1863*], dans: *Polityka narodów*, Warszawa 1933, p. 68 (l'auteur du propos c'est E. Burke); Z. Libiszowska, *Misja polska w Londynie w latach 1769 - 1795* [*La Mission Polonaise à Londres dans les années 1769 - 1795*], Łódź 1966.

européenne tant pour la Pologne que pour le monde entier. Deux conceptions se sont affrontées, c'est-à-dire celle de la création d'un organisme suppléant par rapport à l'État polonais, tels que le Duché de Varsovie, avec l'éventualité d'une restauration du Royaume dans le cadre du Grand Empire ou bien encore — dans un cercle plus largement conçu des influences françaises — celle de la reconstruction d'un royaume en union avec la Russie, réalisée en partie au Congrès de Vienne.

Napoléon avait déclaré au jacobin polonais Sułkowski: «un peuple écrasé par ses voisins ne peut se relever que l'arme à la main»⁴⁰. Énorme et lointaine d'une calculation objective était ce genre de tentative de soulèvement. Il ne faut pas, en même temps, je pense, reprocher à Tadeusz Kościuszko l'obstination de vieillard qu'on lui imputait. En 1806, ramené d'Amérique en France par Talleyrand, et pressé par Fouché, il ne voulait pas prêter son nom et sa légende à la cause des liens franco-polonais sans obtenir de l'empereur des garanties concrètes, qui assureraient à la Pologne une indépendance intégrale et des libertés politiques, parce qu'il se sentait une obligation morale de représenter le nom de la Pologne et ses intérêts nationaux. Kościuszko était un homme d'idée. Mais, cependant avant tout amèrement désillusionné par la France en 1794, il posait des conditions, ce qui devrait être estimé à sa juste valeur⁴¹.

D'autre part, il serait vain de s'obstiner à la thèse que Napoléon songeait à restaurer une Pologne indépendante après une heureuse victoire sur les trois États annexionistes, ni même lui reprocher que, représentant un point de vue français et impérial déterminé, de tels plans il n'en avait pas en vue. Il n'était pourtant pas question d'un État quelconque effectivement indépendant dans le cadre du Grand Empire, mais de pays vassaux à rapports soit sporadiques et plus distendus, soit formalisés, quand arriverait «le temps des institutions» pour le Grand Empire — comme Napoléon le promettait mais en l'ajournant toujours. Par ailleurs, indépendamment des idées et des déclarations générales du «fils de la révolution» il n'était pas question, dans la politique de Napoléon, d'un respect effectif des intérêts, des particularités et des frontières nationaux⁴².

Néanmoins, le Grand Empire a ouvert à la Pologne la perspective de renaissance et de développement graduels. De ce fait, les opinions de Kołłątaj, de la période du Duché de Varsovie, apparemment distantes des idées de Kościuszko, ne peuvent étonner, lorsqu'il parlait déjà de faits accomplis ou prévus et, en outre, lorsqu'il glorifiait Napoléon d'une manière machiavelle, en raison de ses grandes valeurs héroïques et mystifiées. L'avenir devait appartenir pourtant non pas à telle

⁴⁰ *Jenerala J. Sułkowskiego życie i pamiątniki* [La vie et les mémoires du général J. Sułkowski], éd. H. de St. Albin, Poznań 1864, pp. 150 - 151.

⁴¹ E. Kipa, *Studia i szkice historyczne* [Études et esquisses historiques], Warszawa 1959, p. 76 et suiv.; L. de Villefosse et J. Bouissou, *L'opposition à Napoléon*, Paris 1969, pp. 386 - 389.

⁴² *Les pays sous domination française (1799 - 1814)*, sous la rédaction de A. Soboul, Paris 1968; S. Herbst, *Napoléon et la Pologne. Les Polonais et Napoléon*, «La Pologne», 1969, n° 9.

ou autre grande individualité, mais à un système. C'est selon cette idée que Kołłataj modifia le célèbre mythe solaire de Napoléon, élaboré par des savants allemands, en mythe de la France, et imagina son rôle central et dirigeant dans l'empire occidental, tout en abandonnant l'empire oriental à ses destins. Dans la «grande république des peuples éclairés», dans la «fédération» qui devait se développer dans les frontières de l'empire de l'ouest, il devait s'y trouver une place essentielle pour la Pologne dans des frontières déterminées le plus largement possible, remarquablement agrandies à l'ouest aux dépens de la Prusse, tenant compte, du reste, non seulement des intérêts polonais, mais également de ceux de l'Europe entière⁴⁴.

La conception de l'empire occidental entra en collision, tout particulièrement dans l'imagination même de certains Polonais, avec la vision de la restauration de la Pologne au côté de la Russie et avec l'aide de l'Angleterre, dans les cadres d'une autre coalition ou fédération de l'Europe, vision conçue par Adam Jerzy Czartoryski et ses conseillers. Voici cependant les dernières paroles d'un livre récent traitant ces questions à fond: «L'échec des efforts du Prince Adam prouvait d'une manière explicite que la solution des problèmes politiques fondamentaux et d'une paix durable ne peut et ne veut garantir ni la Russie, féodale encore en elle-même, ni même l'Angleterre capitaliste [...] Il s'est avéré que le changement de la politique internationale n'était pas possible [...] sans transformations fondamentales au sein de chacun des États et chacune des sociétés. Mais Czartoryski ne percevait pas la justesse de cette vérité»⁴⁴.

Les plans d'Alexandre I, homme politique et idéologue, fasciné entre autres par l'armée polonaise, était l'objet de différents tours de sort⁴⁵. Lors du Congrès de Vienne, la conception russe fut réalisée partiellement, fortement limitée non seulement par l'accord anglo-franco-autrichien, dirigé contre l'élargissement de la présence de la Russie en Europe, mais également par la nécessité de satisfaire la Prusse dans ses revendications de la partie occidentale du Duché de Varsovie. Il était incontestable que Talleyrand et Castlereagh, représentants de deux États si convoités au ralliement à la question polonaise, ont déployé à Vienne toutes les démarches possibles, pouvant empêcher le renforcement de la position russe et par la même, l'union polono-russe. Contrairement aux déclarations officielles, le représentant de la Grande-Bretagne avait formulé la thèse, destinée principalement

⁴⁴ *Les remarques sur la situation présente de cette partie du territoire polonais, que, depuis la paix de Tylża, l'on commença à appeler le Duché de Varsovie*, Lipsk (Warszawa), I et II éd. 1808, III éd. 1809.

⁴⁵ J. Skowronek, *Antynapoleońskie koncepcje Czartoryskiego* [Les conceptions antinapoléoniennes de Czartoryski], Warszawa 1969, p. 331 - 332; cf. G. Bozzolato, *Polonia e Russia alla fine del XVIII° secolo. Scipione Piattoli, un avventuriero onorato*, Padova 1964 (c.r. de E. Rostworowski dans: *Rivista Storica Italiana*, Napoli 1966, n° IV); M. Kukiel, *Czartoryski and European Unity 1770 - 1861*, Princeton 1955.

⁴⁵ Por. F. Gribble, *Emperor and Mystic. The Life of Alexandre I of Russia*, New York 1931; M. Raeff, *Plans for Political Reform in Imperial Russia, 1730 - 1905*, Den Haag 1966; P. Rain, *Un tsar idéologue Alexandre 1^{er} 1777 - 1825*, Paris 1913.

à l'opinion publique anglaise, qu'il ne fallait pas «renverser» mais «de l'ordre» *to regulate* le «principe du partage» de la Pologne ⁴⁶.

Au cours de ces deux époques (au XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle) uniquement certains États, pour des raisons différentes d'ailleurs, exprimaient fermement de la bienveillance à l'égard de la Pologne. Il en est resté jusqu'à nos jours des traces dans les rapports de la Pologne avec les pays scandinaves. On peut mentionner aussi une curiosité diplomatique sous forme d'une déclaration dans le traité polono-turque de 1923, selon laquelle les deux États désirent mutuellement «rétablir et resserrer les liens d'une amitié sincère, dont les relations de la République Nobile de Pologne et la Turquie ont donné des preuves durant les siècles précédents [...]» ⁴⁷.

Toutes ces questions démontrent qu'il était impossible de maintenir et de développer un État, sans qu'il ait une place bien délimitée dans les rapports des forces internationales. Il fallait en même temps représenter un certain poids dans ce rapport des forces.

IV

Tous les efforts esquissés ci-dessus ont-ils été vains?

Se référant aux problèmes humains, il est facile d'affirmer que, aussi bien le «bien» que le «mal» sont arrivés alors à des proportions inhabituelles. Lorsque nous tâchons cependant d'examiner ces questions il s'avère que, dans une perspective de temps plus long, les forces créatrices étaient prédominantes par rapport aux forces destructives.

Au début de l'époque en question, dans les contacts avec le monde extérieur, l'État polonais était représenté par une poignée d'hommes, parfois de grande qualité, mais d'une façon générale la Pologne se présentait comme un pays anarchique et arriéré, dont le tableau lamentable, mais non sans espoirs de développement, s'est trouvé sur les pages de la *Grande Encyclopédie*. L'échelle quantitative du renouveau et du développement constitue l'objet de discussions et de controverses. Néanmoins, vers la fin de l'époque un nouvel État existait, évoluant et s'épanouissant rapidement non seulement — répétons-le — comme l'effet d'une greffe française au bord de la Vistule, mais dans lequel, selon les bonnes traditions polonaises, on s'efforçait d'unir «la liberté éclairée» avec l'habileté du gouvernement et de l'administration ⁴⁸. Dans les très intéressants essais que l'on fit dans ce domaine, l'on arrivait à la conclusion que ce n'est que l'union de ces deux facteurs qui pouvait assurer la force désirée de l'administration publique. L'administration en question s'est avérée capable de fournir du territoire restreint du

⁴⁶ M. Kukiel, *Dzieje Polski porozbiorowej 1795 - 1921 [L'histoire de la Pologne après les partages 1795 - 1921]*, London 1961, p. 140 et suiv.

⁴⁷ L. Ehrlich, *Prawo narodów [Le droit des nations]*, II^e éd., Lwów 1932, p. 147.

⁴⁸ W. Konopczyński, *La liberté éclairée en Pologne*, «Bulletin of the International Committee of the Historical Sciences», vol. V, 1933, p. 88 et suiv.

Duché de Varsovie, de plus de 180 mille soldats d'élite, d'origine paysanne dans sa masse, dont 100 mille alimentaient, en 1812, les armées du Grand Empire. En outre, de combien est caractéristique le fait que, dans l'affrontement avec les forces ennemies étrangères et intérieures, sur tous les territoires embrassés par les activités des «lumières» polonaises, au XVIII^e siècle et dans les débuts du XIX^e siècle, jamais plus ne s'éteignirent les aspirations polonaises à un État propre. Tout en étant de plus en plus critiques envers le passé et embrassant des milieux sociaux nouveaux, ces aspirations visèrent sans équivoque la restitution de l'indépendance nationale. C'est alors que pour la première fois est apparue la question: est-ce que cela pouvait être et est-ce que cela devait être le *restitutio in integrum*? Les aspirations restitutives étaient liées, les années suivantes, avec le mythe d'une Pologne puissante avec les frontières antérieures à 1772, c'est-à-dire d'avant le premier partage. En même temps, les aspirations restauratrices des milieux des «lumières» tendaient à quelque chose de plus, à la construction d'un État — instrument de la transformation du pays et de la nation, État — bon gestionnaire et éducateur, État — facteur fondamental de la souveraineté et croissance nationale.

Les porte-paroles de ces transformations appréciaient, à leur juste valeur, les liens indispensables des institutions polonaises, en cours de modernisation, avec le monde extérieur, manifestant un sentiment exalté d'une mission particulière, rationalisée de la Pologne, qu'elle aurait, par son «exemple» dû donner à l'Europe. *Les remarques d'un ami de l'humanité* de 1794 disaient: «O, vaillants Polonais! Après tant de malheurs votre destin est si beau! C'est vous qui allez apporter la grande époque dans l'histoire de ce siècle, par le grand exemple, que vous devez donner à l'Europe. Vous seuls contribuerez très sérieusement à sa renaissance [...]»⁴⁹ Au fond, c'était l'idée que «les hommes libres sont frères».

Beaucoup de ces hommes étaient marqués par une inquiétude grandissante. Stanisław Staszic écrivait: «l'asservissement s'engouffre chez nous de tous les côtés». Mais il a montré également comment déjà au temps des réformes, à la fin du XVIII^e siècle, «la république de la noblesse polonaise» se transformait «en république de la nation polonaise». Kołłątaj, comme beaucoup de ses contemporains en Europe, a donné l'expression de la conviction que: «le XIX^e siècle commence à introduire un curieux changement et une monotonie dans tous les gouvernements, mais uniquement les futures générations connaîtront d'une manière empirique si ces nouvelles règles de la vie sociale, correspondant mieux à la nature de l'homme, seront plus durables ou bien vont s'avérer semblables à une fourmilière, que les fourmis laborieuses s'efforcent d'agrandir et d'élever, mais que le premier hasard venu arrive à éparpiller et à détruire [...]»⁵⁰

La société polonaise, déchirée en trois parties, annexée aux territoires des trois États annexionistes, malgré les plus grandes difficultés et entraves, s'est avérée d'être tout à fait autre chose qu'une «fourmilière [...] que le premier hasard arrive à éparpiller et à détruire». Dans cette situation, le mérite essentiel revenait aux

⁴⁹ B. Leśnodorski, *Les Jacobins polonais...*, p. 176 et suiv.

⁵⁰ Bibliothèque de l'Académie Polonaise des Sciences à Cracovie 79, p. 7.

«éclairés» polonais et à leurs successeurs, au rôle stimulant des institutions publiques à l'époque des réformes du XVIII^e siècle et du Grand Empire⁵¹.

Edward Dembowski, philosophe et chef de l'insurrection de Cracovie, en 1846, manifestait beaucoup de réserve à l'égard des écrivains du Siècle de Lumières. Elle n'était pas pleinement justifiée. Il vaut cependant la peine d'attirer l'attention sur les idées qu'il a formulées concernant «la nouvelle nation republicaine», qui se formait à l'époque, et sur le fait que dans le processus de ses transformations «avec le XVIII^e siècle [...] la jeune Pologne, la Pologne historique et sociale, celle de l'amour de la vertu et de la liberté, étend ses ailes vers l'essor»⁵².

(Traduit par Helena Królikowska)

⁵¹ T. Łepkowski, *Polska — narodziny nowoczesnego narodu 1764-1870* [La Pologne — la naissance d'une nation moderne 1764-1870], Warszawa 1967.

⁵² E. Dembowski, *Piśmiennictwo polskie w zarysie* [Un aperçu de la littérature polonaise], dans: *Pisma*, vol. IV, p. 308-309; le même auteur, *Kilka myśli ve względzie rozwijania się dziejów* [Quelques idées relatives à l'évolution de l'histoire], dans: *Pisma*, vol. III, Warszawa 1955, p. 270.